



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES
1, rue de Thouars 91450 ETIOLLES
Association Loi de 1901
Siret :503 855 918 00010
www.lesrandonneursdetiolles.fr
Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière:
GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
ct. n° 4000716162/0

CDRP 91
Maison des comités sportifs
Bd Charles De Gaulle
91540 MENNECY

Assurance R.C.P.
GROUPAMA WTW Dpt Sport et
Événement
33/34 quai De Dion Bouton
CS70001 - 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Ct n° : 41789295M / 002

Les Randonneurs d'Étiolles

Animateur : Jean-Michel Deloron (06 81 82 10 98)

Validation N° FR O17408

GR 34: St Gildas de Rhuys - Le Croisic par Damgan, Guérande.

Séjour en itinérance du vendredi 16 au mardi 27 mai 2025



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association des Randonneurs d'Étiolles titulaires

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

de de la licence FFR avec assurance IRA ou FRA.

Nombre de participants: 10 à 12 au maximum.

Transport: Voyage en TGV: Aller le 16/05 Paris Montparnasse – Vannes (train vers 8h30)

Retour le 27/05 Le Croisic (train vers 17 h) - Paris Montparnasse

Le coût du voyage en TGV n'est pas compris dans le prix du séjour. Les billets seront à prendre le plus tôt possible, afin de pouvoir bénéficier d'un tarif avantageux (coordination pack tribu par J-Michel).

Par contre la liaison par car (Vannes – St Gildas de Rhuys) est incluse dans la prestation.

Hébergement/ Restauration :

Les hébergements sont en hôtel, en gîte d'étape ou Mobil-Home (chambres de 2 à 4 personnes suivant le type d'hébergement).

Prévoir un 'sac à viande' ou drap housse droit, car les gîtes d'étapes le facturent en plus.

Pour la restauration, les dîners (hors boissons) et petits déjeuners sont inclus dans les prestations hôtelières. Les pique-niques seront choisis sur place et ne sont pas inclus dans le prix du séjour.

Ce séjour (12 jours), comprend 12 jours de randonnée itinérante sur le GR 34 le long de la côte ainsi que des jonctions vers les gîtes.

La randonnée est en autonomie donc portage du sac : prévoir léger !

PROGRAMME

- | | | |
|---------------------|--|--------------|
| 1 Ven 16 mai | L'arrivée à Vannes est prévue vers 11h30
12h15 car pour St Gildas de Rhuys. Arrivée vers 13h.
Pique-nique. Passage par l'Abbaye et début de la randonnée. | |
| | Saint Gildas de Rhuys → Saint Jacques | 8 km |
| | Demi pension à l'Hôtel du Port | |
| 2 Sam 17 mai | SAINT JACQUES → Le TOUR du PARC | 21 km |
| | Pique-nique en cours de rando.
Camping Le Cadran solaire. Hébergement, en Mobil-Home
Dîner dans un restaurant brasserie
Le matin, petit déjeuner préparé par nos soins. | |
| 3 Dim 18 mai | Le TOUR du PARC → AMBON | 21 km |

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Pique-nique en cours de rando.
Camping Les Peupliers Hébergement, en Mobil-Home
Dîner
Le matin, petit déjeuner préparé par nos soins.

- | | | |
|----------------|---|-------------|
| 4 Lun 19 mai | AMBON → DAMGAN
Pique-nique en cours de rando.
Dîner
Hôtel l'Albatros. Petit déjeuner à l'hôtel | 20 ou 15 km |
| 5 Mardi 20 mai | DAMGAN → MUZILLAC
Pique-nique en cours de rando.
Hôtel Les Genets d'Or. Petit déjeuner à l'hôtel | 17 km |
| 6 Mer 21 mai | MUZILLAC → Barrage d'ARZAL
Pique-nique en cours de rando.
Dîner : restaurant près du barrage
Hébergement au centre de vacances Les Gabelous
Petit déjeuner préparé par nos soins. | 19 km |
| 7 Jeu 22 mai | Barrage d'ARZAL → PENESTIN
Pique-nique en cours de rando.
Transfert à CAMOËL
Hôtel du Littoral | 18 km |
| 8 Ven 23 mai | PENESTIN → POINTE NOIRE
Transfert de Camoël à Pénestin
Pique-nique en cours de rando.
Dîner
Camping de la Baie. Hébergement, en Mobil-Home
Le matin, petit déjeuner préparé par nos soins. | 15 km |
| 9 Sam 24 mai | POINTE NOIRE → MESQUER | 18 km |

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Pique-nique en cours de rando
Dîner au restaurant
Camping Le BEAUPRÉ. Hébergement, en Mobil-Home
Le matin, petit déjeuner préparé par nos soins.

- 10 Dim 25 mai MESQUER → PIRIAC 14 km
Pique-nique en cours de rando
Hotel de la Poste
Dîner au restaurant,
- 11 Lun 26 mai PIRIAC → GUERANDE 20 km
Pique-nique en cours de rando
Hôtel des 4 Saisons
Diner au restaurant
- 12 Mar 27 mai GUERANDE → BATZ sur Mer → LE CROISIC 17 ou 22 km
Pique-nique en cours de rando

Gare du Croisic : TGV vers 17 h → Paris 20h30

Fin du séjour et retour à Paris par TGV.

Le programme est susceptible de modifications en fonction de la météo et des disponibilités des transports (car)

L'évaluation du nombre de km des étapes est faite d'après les topos guides ou la cartographie (non GPS).

Niveau : *Moyen/Difficile (endurance + portage du sac)*

Renseignements auprès de Jean-Michel Deloron
06 81 82 10 98
adresse courriel : jean-michel@deloron.fr
adresse courrier : 30 rue du Renard 91250 SAINTRY SUR SEINE

COÛT DU SÉJOUR

Prix : **760 €** comprenant :

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

- tous les hébergements
- tous les dîners (hors boissons) et petits déjeuners
- les transports locaux (car)

Ne sont pas compris :

- les dépenses personnelles.
- les voyages aller (Paris-Vannes) et retour (Le Croisic- Paris)
- les pique-niques
- les assurances facultatives : *Assurance annulation, interruption au tarif de 29€ à souscrire au moment de l'inscription. (facultative mais souhaitable).*
- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Candidatures

Après prise de connaissance du document «**Projet-programme**» diffusé sur le site des Randonneurs d'Etiolles, l'adhérent intéressé peut faire acte de candidature. Cette candidature est reçue, par email (de préférence), auprès de l'animateur : (**Jean-Michel Deloron** / jean-michel@deloron.fr), mais ne donne droit à aucune priorité lors de l'inscription au séjour.

Selon le nombre de candidats , la poursuite du processus de réalisation du séjour sera confirmée.

NB - A ce stade **Aucun paiement** ne sera accepté !

Inscriptions

Après la validation du séjour par la FFRandonnée, chaque adhérent sera informé par courriel de la parution, sur le site des Randonneurs, du document « **Séjour** » validé.

La période d'inscription sera précisée sur le site. L'inscription des candidats auprès de l'animateur (**Jean-Michel Deloron** / jean-michel@deloron.fr) est obligatoire.

A l'issue de la période d'inscription, l'animateur, Jean-Michel, se prononcera sur chaque demande d'inscription reçue.

Chaque candidat confirmé :

1. reçoit un bulletin d'Inscription (Annexe 13), et par personne, le document d'Assurance (Annexe 11) qui lui sont adressés par l'animateur, Jean-Michel, pour lui renvoyer après les avoir remplis et signés,
2. effectue le paiement de l'acompte - *voir ci-dessous*,

Ces opérations doivent être faites, en même temps, sous 7 jours

A ce stade, l'inscription est effective.

Paiements

Acompte de 260 €

Assurance annulation interruption voyage 21 € (facultative), lors du versement de l'acompte.

Solde du séjour 500 € avant le **10 avril 2025**.

Virement bancaire de préférence

ou chèque (adressé par courrier au Trésorier :

Claude Charpies 50 rue de Robinson 91100 Corbeil- Essonnes)

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des ' Randonneurs d'Etiolles ' !

Conditions d'annulation de l'inscription au séjour :

Annulation faite avant le 10 avril 2025 : restitution des sommes versées.
(donc 250 €, c'est à dire l'acompte)

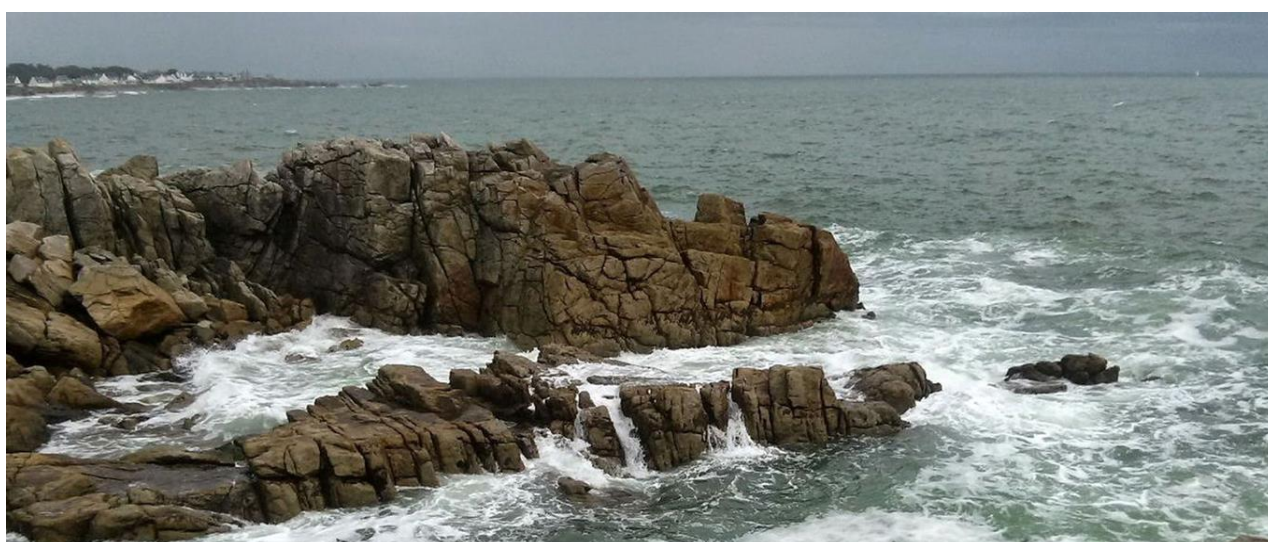
Annulation postérieure au 10 avril 2025: retenue de 100% dans la limite des frais engagés, sauf si le motif de l'annulation est inclus dans le contrat de l'Assurance Annulation souscrite.

Pièces jointes : Annexe 12 bis + Notice sur l' Assurance Annulation

Cession du séjour :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables.



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.